



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Jangro - CATERING DESCALER

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Jangro - CATERING DESCALER
Numéro du produit	A178 JA
Identification interne	BB025-5
UFI	UFI: 6DG9-8XXW-D202-MGHQ

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Liquide acide pour le détartrage des machines à laver la vaisselle et le verre... Convient pour une utilisation dans l'industrie alimentaire...
--------------------------	---

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	UK: Jangro Limited Jangro House Worsley Road Farnworth Bolton. UK BL4 9LU Tel: 01204 795 955 Fax: 01204 579 499 enquiries@jangrohq.net	Europe: Jangro (Europe) Limited 6-9 Trinity Street Dublin 2 D02 EY47 Ireland Tel: 01 617 7911
-------------	--	--

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	01772 318 818 - Mon to Thu 8.30am to 4.45pm - Fri 8.30am to 1.30pm
--------------------------	--

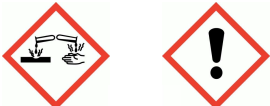
RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé	Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 humaine
Dangers pour l'environnement	Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Jangro - CATERING DESCALER

Mentions de mise en garde P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P260 Ne pas respirer les brouillards.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P315 Consulter immédiatement un médecin.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.

Contient ACIDE PHOSPHORIQUE

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB. Dont - Propriétés perturbatrices endocriniennes...: Aucun connu.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

ACIDE PHOSPHORIQUE	25-<30%
Numéro CAS: 7664-38-2	Numéro CE: 231-633-2
Spec Conc Limits :- Skin Corr. 1B (H314) ≥ 25%, Skin Irrit. 2 (H315) >10% <25%, Eye Irrit. 2 (H319) >10%	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Voie d'exposition peu probable puisque le produit ne contient pas de substances volatiles. Si un spray/brouillard a été inhalé, procéder comme suit. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Laver abondamment à l'eau. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer à rincer. Consulter un médecin immédiatement.

Jangro - CATERING DESCALER

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.
Ingestion	Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche et la gorge.
Contact cutané	Sensation de brûlure et lésions cutanées chimiques sévères. Peut provoquer des brûlures chimiques graves de la peau.
Contact oculaire	Irritation sévère, brûlure et larmolement. Le contact prolongé provoque des lésions graves des yeux et des tissus.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter des vêtements et des gants de protection et un équipement de protection des yeux et du visage. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Déversements mineurs: Rincer le déversement à grandes eaux. Déversements importants: Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière noncombustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Porter des vêtements et des gants de protection et un équipement de protection des yeux et du visage. Ne pas mélanger avec de'autres chimiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker à l'écart des produits suivants: Matières comburantes. (par exemple l'hypochlorite)... & Bases.

Jangro - CATERING DESCALER

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
Description d'usage	Voir la feuille de l'information produit et étiquette pour l'usage détaillé de ce produit.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle Valeurs limites d'exposition professionnelle

ACIDE PHOSPHORIQUE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 0,2 ppm 1 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 0,5 ppm 2 mg/m³ VLEP

= Valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés	Non applicable.
Protection des yeux/du visage	Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial.
Protection des mains	Porter des gants de protection. Les gants en caoutchouc.
Protection respiratoire	Aucune protection respiratoire n'est requise.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Clair. Incolore.
Odeur	Odeur faible
pH	pH (solution concentrée): 0.15
Point de fusion	-4°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	105°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	Furoncles sans clignoter ...
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	1.185 @ 20°C
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Non applicable.

Jangro - CATERING DESCALER

Température d'autoinflammabilité	Non applicable.
Température de décomposition	Non applicable.
Viscosité	Non disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucun.
Taille de particules	Non applicable.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Réagit avec les bases et produit de la chaleur.
------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Pas de risques particuliers de stabilité.
--------------------	---

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Voir les articles 10.1,10.4 & 10.5...
--------------------------------------	---------------------------------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.
---------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Bases fortes. Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits, peut libérer des gaz dangereux (chlore).
------------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition	Pas de produits de décomposition dangereux connus. dangereux
---------------------------	--

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques	Nous n'avons pas effectué d'essais sur les animaux pour ce produit. Tous les chiffres cités cidessous sont ATE de classifications de toxicité qui ont été effectuées en utilisant la méthode ATE (estimation de toxicité aiguë) de calcul en utilisant LD50 ou ATE chiffres fournis par le fabricant de matières premières ...
-----------------------	--

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL ₅₀ orale)	Critères de classification a-été atteints - Le produit est classé nocif en cas d'ingestion ...
ETA orale (mg/kg)	1 666,67

Toxicité aiguë - cutanée

Résumé	Non applicable.
--------	-----------------

Toxicité aiguë - inhalation

Résumé	Non applicable.
--------	-----------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation	Provoque de graves brûlures. cutanée
------------------------------	--------------------------------------

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires	Provoque des lésions oculaires graves. graves/irritation oculaire
-------------------	---

Jangro - CATERING DESCALER

Sensibilisation respiratoire

Résumé Non applicable.

Sensibilisation cutanée

Résumé Non applicable.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Résumé Non applicable.

Cancérogénicité

Résumé Non applicable.

Toxicité pour la reproduction

Résumé Non applicable.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Résumé Non applicable.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Résumé Non applicable.

Danger par aspiration

Résumé Non applicable.

11.2. Informations sur les autres dangers Aucun connu.

11.2.1. Propriétés de perturbation du système endocrinien Aucun connu.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques.

12.1. Toxicité

Toxicité Nous n'avons pas effectué de tests aquatiques, donc nous n'avons pas de données de toxicité aquatique spécifiquement pour ce produit. Les données de toxicité aquatique, où fournies par le fabricant de matière première pour les ingrédients avec la toxicité aquatique, peuvent être mis à disposition sur demande...

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Ce produit est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage Non applicable.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas connu.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6 Endocrine disrupting properties Aucun connu.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Maintenant section 12.7: Aucun connu.

Jangro - CATERING DESCALER

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des Déchets Jetez les solutions utilisées a l'égout. De petites quantités peuvent être mélangées avec de l'eau et jetées à l'égout. Les volumes plus importants doivent être envoyés à une décharge approuvée pour élimination. S'assurer que les récipients sont vides avant rejet.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 3264

N° ONU (IMDG) 3264

N° ONU (ICAO) 3264

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (phosphoric acid solution)

Nom d'expédition (IMDG) CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (phosphoric acid solution)

Nom d'expédition (ICAO) CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (phosphoric acid solution)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID Class 8 : Corrosive Substances.

Etiquette ADR/RID 8

Classe IMDG Class 8 : Corrosive Substances. Classe/division ICAO Class

8 : Corrosive Substances.

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage(ADR/RID) II

Groupe d'emballage (IMDG) II

Groupe d'emballage (ICAO) II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-B

Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non pertinent. pour le produit emballé...
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Jangro - CATERING DESCALER

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Fiche de données de sécurité préparée conformément à REACH règlement (UE) n ° 2020/878 (qui modifie le règlement (CE) n ° 2015/830, 453/2010 & 1907/2006)... Le produit est aussi classé dans le règlement GHS/CLP- (CE) n ° 1272/2008 classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges ... Les ingrédients sont indiqués avec classement dans les de la réglementation GHS/CLP- (CE) n ° 1272/2008 classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges...
----------------	---

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée car non applicable car ce produit est un mélange...

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité	PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique. vPvB: Très persistant et très bioaccumulable. ETA: Estimation de la toxicité aiguë ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route. IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses. ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses. REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006. GHS: Système général harmonisé. Spec Conc Limits = Limites de concentration spécifiques...
Sigles et abréviations utilisés dans la classification	Eye Dam. = Lésions oculaires graves Eye Irrit. = Irritation oculaire Skin Corr. = Corrosion cutanée Skin Irrit. = Irritation cutanée
Références littéraires clés et sources de données	Fiche de Données de Sécurité, Divers fabricants... CLP classe - Tableau 3.1 Liste de classification et d'étiquetage harmonisés de substances dangereuses ... ECHA - C&L Inventory database.
Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	Méthode de calcul...
Commentaires sur la révision	Modifier l'article 3... (des changements aux articles 3+16)
Date de révision	30/10/2023
Révision	8
Statut de la FDS	Les Mentions de danger énumérées ci-dessous dans la présente section n ° 16 se rapportent aux matières premières (ingrédients) dans le produit (comme indiqué à la section 3) et non le produit lui-même. Pour des Mentions de danger relatives à ce produit, consulter la section 2...
Mentions de danger dans leur intégralité	H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H318 Provoque de graves lésions des yeux.